

MONTEYNARD – PLAN LOCAL D'URBANISME (38) //

RÉUNION PUBLIQUE N°2

SAMEDI 5 MARS 2022



Commune de Monteynard
142 Rue des Blais
38770 MONTEYNARD

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

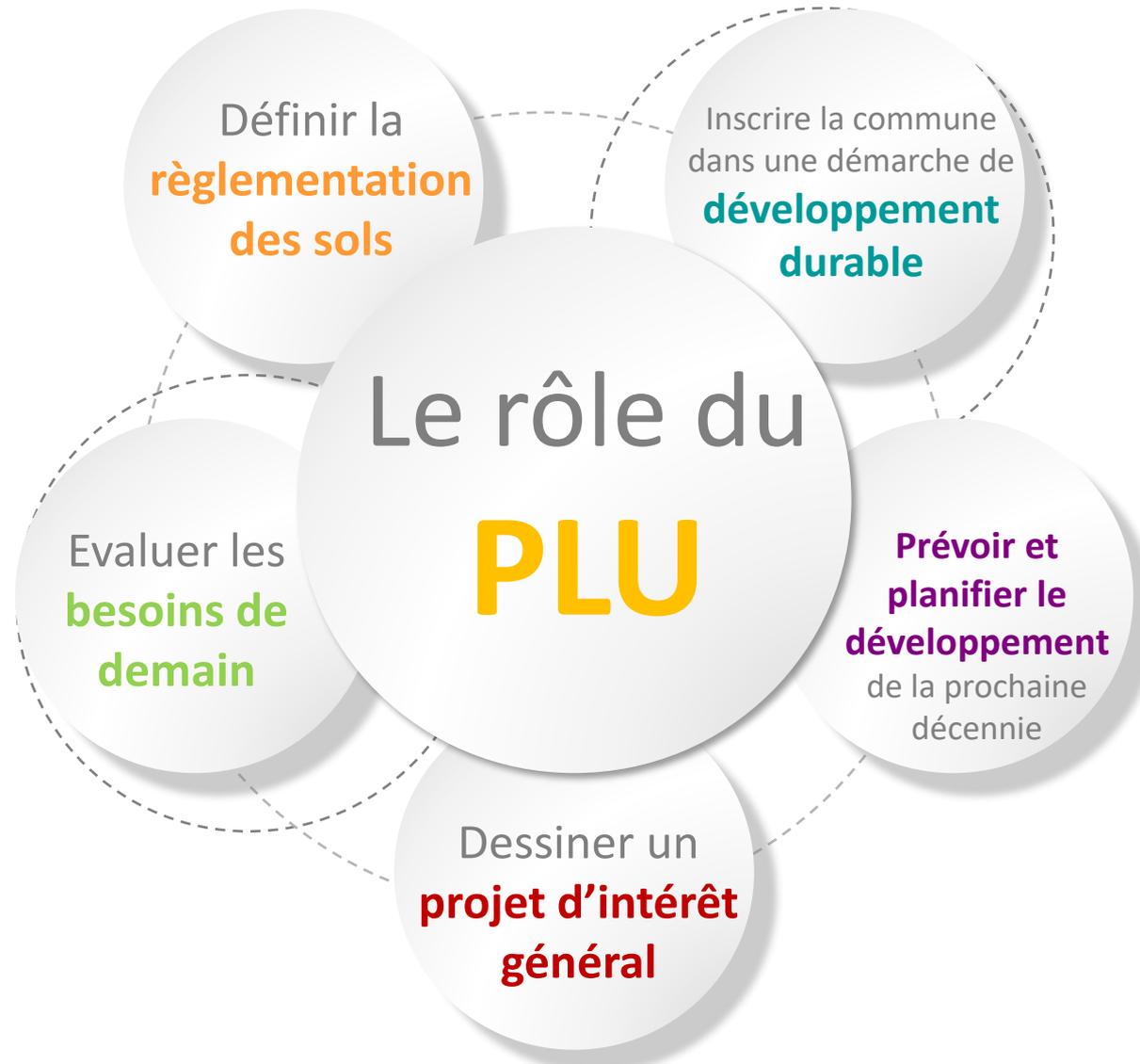
SARL ALPICITE
05200 Embrun
Tél : 04 92 46 51 80
Mail : contact@alpicite.fr
Site internet : www.alpicite.fr

SOMMAIRE



-
- 1/ LE PLU : RAPPEL
 - 2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE ET L'ATELIER PARTICIPATIF
 - 3/ PRÉSENTATION DU PADD

1/ LE PLU : RAPPEL



1/ LE PLU : RAPPEL

Les modalités de concertation mises en œuvre pour l'élaboration du PLU :

- Feuillet annonçant le lancement de la procédure Distribué à compter du 29/10/2021

- Questionnaire en ligne à destination des habitants Accessible du 01/11/2021 au 09/01/2022

- 3 réunions publiques
 - 1^{ère} réunion publique (cadre règlementaire, objectifs) Réunion publique organisée le 27/11/2021
 - 2^{ème} réunion publique (Diagnostic et PADD) Réunion publique organisée le 05/03/2022
 - 3^{ème} réunion publique (zonage, règlement et OAP)

- 1 atelier participatif au stade du PADD Atelier organisé le 29/01/2022

- Exposition évolutive
 - Panneau n°1 Dévoilé le 27/11/2021 lors de la première réunion publique
 - Panneau n°2 Dévoilé le 27/11/2021 lors de la première réunion publique
 - Panneau n°3 Dévoilé le 05/03/2022 lors de la deuxième réunion publique

- Documents graphiques rédigés à destination du site internet, du bulletin municipal et du dossier de concertation
 - Article n°1 Parution dans la gazette n°104 de décembre 2021
 - Article n°2
 - Article n°3

- Mise à disposition du public du registre de concertation Registre disponible à l'accueil de la mairie depuis 19 octobre 2021

SOMMAIRE

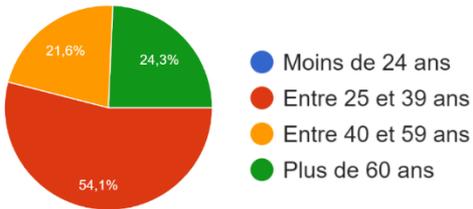


- 1/ LE PLU : RAPPEL
- 2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE ET L'ATELIER PARTICIPATIF
- 3/ PRÉSENTATION DU PADD

2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE ET L'ATELIER PARTICIPATIF

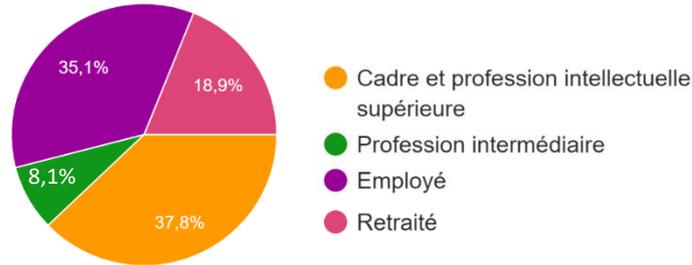
Questionnaire en ligne

Tranche d'âge



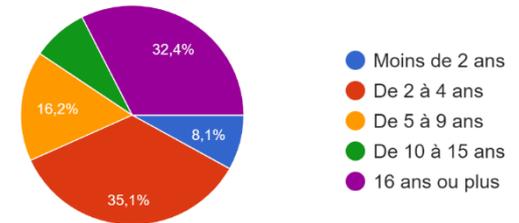
→ Aucune personne de moins de 24 ans a répondu au questionnaire

Statut professionnel



→ 81% des participants sont des actifs

Ancienneté d'aménagement



→ Près de 60% des participants habitent la commune depuis moins de 10 ans

37 réponses soit 7,4% de la population communale

Atelier participatif

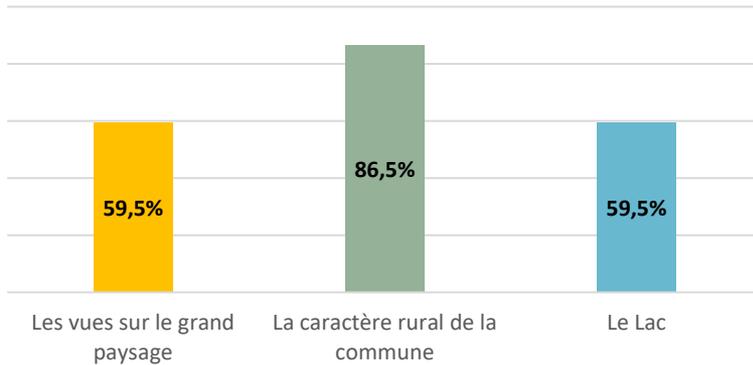
Une vingtaine de participants répartis en 3 groupes de réflexion soit 4% de la population.



2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE ET L'ATELIER PARTICIPATIF

Questionnaire en ligne

Image de Monteynard



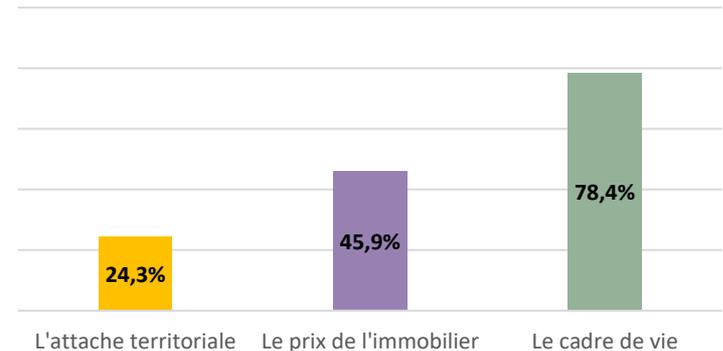
Atouts



Faiblesses



Raison d'habitation



2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE ET L'ATELIER PARTICIPATIF

Atelier participatif

Forces

Services et informations :

- Les services (transport scolaire, mairie, associations)
- La disponibilité de la mairie
- La vie associative développée
- L'information de la vie communale bien répandue
- Les services publics (fonctionnement de la municipalité)

Cadre de vie :

- La vue et sites naturels
- Les balades
- Le cadre de vie montagne et nature, vie sauvage
- L'environnement calme et la tranquillité
- La dimension du village à taille humaine
- Les paysages agricoles et forestiers
- Le voisinage agréable
- Le prix de l'immobilier accessible
- Les nombreux équipements (école, stade, salle polyvalente)

Mobilité :

- L'accès facile à pied aux chemins de randonnés
- La proximité avec Grenoble

Faiblesses

Vitalité et couverture numérique :

- Le manque de commerces de proximités
- L'absence de lien social
- Le manque d'événements festifs organisés par la ville
- Un réseau internet très insuffisant voire inexistant

Convivialité :

- Un village très dispersé (éclaté)
- Une offre en logements pour les aînés insuffisante
- Une absence d'espace de convivialité et de partage
- Pas de lieux culturels
- Une absence d'espace dédié aux adolescents et aux enfants
- Un manque de lieux de promenade
- Une absence de lieux de rencontre
- Un manque d'espaces de loisirs
- Des locaux pour les associations insuffisants

Mobilité :

- Les transports en commun sont rares
- La voirie est dangereuse (trafic et vitesse excessive)
- La nécessité de prendre la voiture pour tout déplacement (« tout voiture des déplacements »)
- Un manque de chemins piéton (entre les 2 villages)
- Le stationnement à l'école est compliqué
- Une signalétique des sentiers inexistante

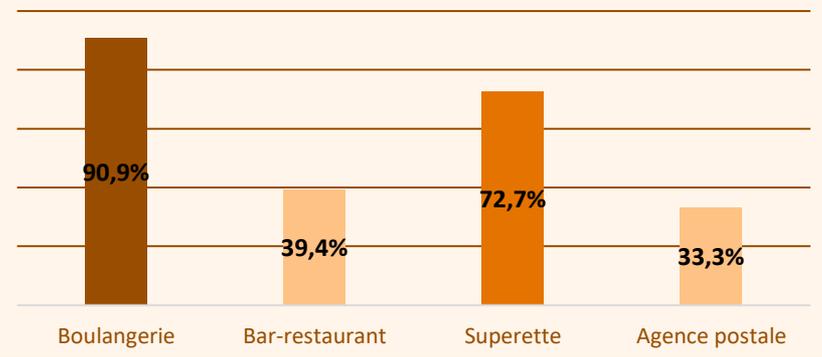
2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE ET L'ATELIER PARTICIPATIF

Offre de logements

- Offre jugée suffisante pour 64% des participants
- Les logements locatifs sont manquants pour 58% des participants
- Les tailles de logements nécessaires sont les T3 et T4
- Les maisons sont la typologie plébiscitée par les participants

Commerces et services de proximité

→ 90% des participants estiment que les commerces et services de proximité sont insuffisants



Equipements de proximité et espace public

- Les équipements de proximité sont jugés comme insuffisants par 63% des participants
- Les besoins identifiés : bibliothèque ; aire de jeux ; compost commun ; salle pour les associations, crèche
- Les aménagements de l'espace public qui doivent se développer :
 - Espaces verts 55,9 %
 - Espaces d'animation et de convivialité 70,6%

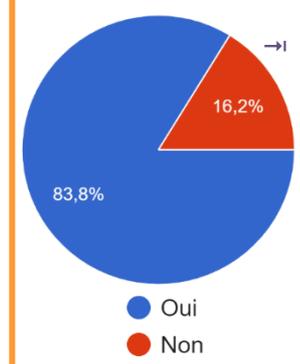
2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE ET L'ATELIER PARTICIPATIF

Questionnaire en ligne

Mobilité - stationnement

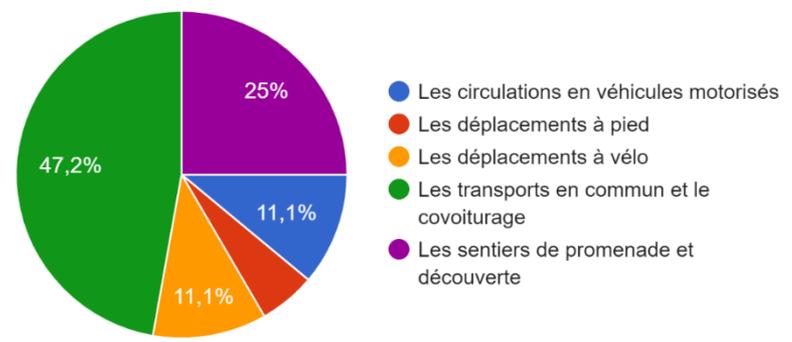
- L'offre de stationnement est jugée satisfaisante par 70% des participants
- Les stationnements sont manquants :
 - La Ville
 - L'Ecole
- Les installations cyclables et piétonnes insuffisantes pour 63% des participants

Voie dangereuse



- Secteurs identifiés comme dangereux :
 - Les Blais
 - La Ville
 - Le croisement entre le chemin du Champa / RD
 - Les Ripeaux
 - Les priorités à droite sur le RD

Mode de déplacement à améliorer



Atelier participatif

- Les transports en commun sont rares sur la commune
- La voirie est dangereuse notamment sur le secteur du Champa
- Une absence de cheminements piétons entre les hameaux
- Le stationnement à l'école et dans les hameaux est compliqué
- La signalétique des chemins / sentiers insuffisante
- Une zone de covoiturage serait un atout pour Monteynard

SOMMAIRE



- 1/ LE PLU : RAPPEL
- 2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE ET L'ATELIER PARTICIPATIF
- 3/ **PRÉSENTATION DU PADD**

3/ PRESENTATION DU PADD

1

Le Rapport de présentation :

- Dresse le portrait du territoire en exposant le diagnostic et l'Etat Initial de l'Environnement
- Explique et justifie les choix retenus pour élaborer le PLU

2

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables :

- Traduit le projet politique de la commune et constitue la clef de voute du PLU
- Détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour la décennie à venir

3

Les Orientation d'Aménagement et de Programmation :

- Définissent les intentions et orientations d'aménagement et de programmation
- Fixent sur des secteurs stratégiques ou des thématiques à enjeux le cadre d'un futur aménagement

4

Le règlement écrit et graphique :

- Délimite les zones urbaines (U), A Urbaniser (AU), Agricole (A) et Naturelle (N) et les prescriptions
- Fixe les règles applicables pour chacune des zones et des prescriptions

5

Les Annexes :

- Regroupent un ensemble de documents complémentaires qui renseignent sur la capacité du territoire à accueillir de nouvelles urbanisations (réseaux, risques, SUP,...)

3/ PRESENTATION DU PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables – PADD :

- Exprime le projet politique de la commune
- Définit un projet de territoire répondant aux besoins et enjeux de la commune identifiés dans le diagnostic

Pièce centrale du PLU, le PADD :

- Doit être un document concis et compréhensible par tous
- Ne doit pas être constitué d'orientations très générales applicables à n'importe quel territoire

Le Code de l'urbanisme définit les thématiques à aborder dans le PADD :

- Aménagement,
- Equipements,
- Urbanisme,
- Paysage,
- Protection des espace naturels, agricoles et forestiers,
- Préservation ou remise en état des continuités écologiques,
- Habitat,
- Transports et déplacements,
- Réseaux d'énergie,
- Développement des communications numériques,
- Equipement commercial,
- Développement économique et de loisirs,
- Objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

3/ PRESENTATION DU PADD

↳ **Les 3 orientations retenues pour la définition du PADD :**

1

Perpétuer les caractéristiques de Monteynard, commune rurale de la Matheysine

2

Agir pour le maintien de la vitalité communale

3

Promouvoir un développement équilibré, modérant la consommation d'espaces et pérennisant l'armature villageoise

Les éléments issus de la concertation (questionnaire & atelier participatifs) sont mentionnés en bleu dans les pages ci-après.

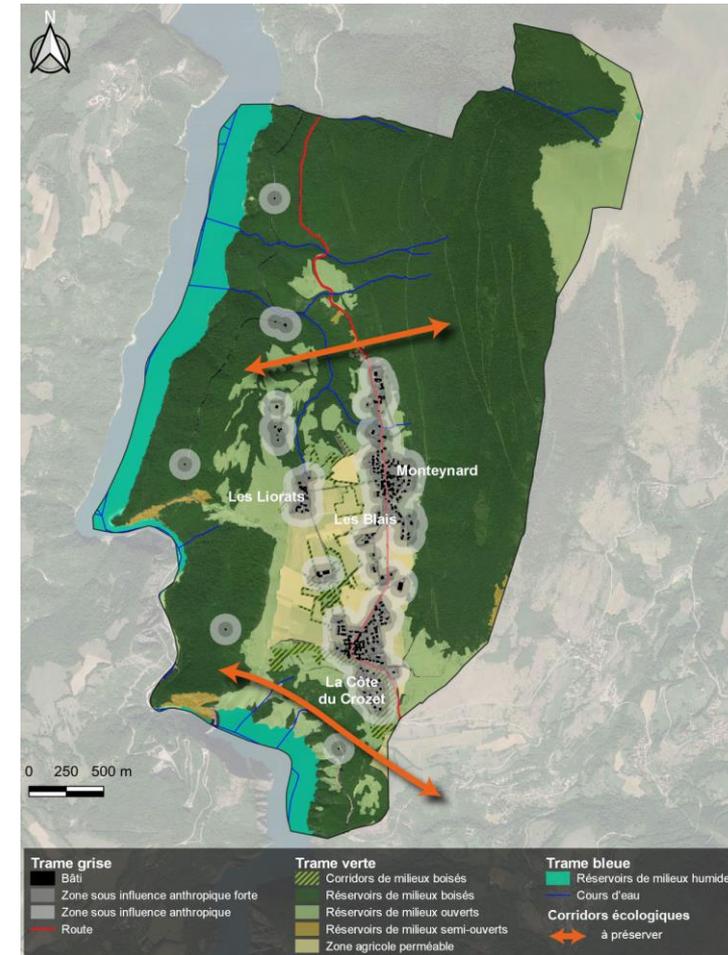
3/ PRESENTATION DU PADD

1 Perpétuer les caractéristiques de Monteynard, commune rurale de la Matheysine



LES CONSTATS

- Une localisation qui permet à la commune de profiter d'un environnement et d'un patrimoine riche sous l'influence des Alpes et du Vercors
- Allant des Lacs de Notre Dame de Commiers et de Monteynard-Avignonet à la montagne de la Peyrouse, Monteynard est une commune singulière
- Un patrimoine bâti riche et diversifié permettant un cadre de vie de qualité
- Un territoire riche de milieux naturels sensibles concentrés sur les parties externes du territoire; à proximité des lac et de plateau



Carte de la Trame verte et bleue
Commune de Monteynard (38)

3/ PRESENTATION DU PADD

1

Perpétuer les caractéristiques de Monteynard, commune rurale de la Matheysine



LES OBJECTIFS

Conforter les différentes composantes de Monteynard : un plateau agricole entre Lacs et forêts

- Conforter l'organisation territoriale actuelle structurée autour :
 - D'un fond de vallée lacustre composé des lacs entourés de fortes pentes
 - D'un plateau agricole urbanisé, ouvert sur le grand paysage
 - De vastes coteaux boisés aux dénivelés importants
 - De pelouses et pâturages de haute altitude
- Préserver la diversité et l'alternance des paysages agricoles, ruraux et forestiers
- Maintenir les points de vue remarquables et ouverts sur les massifs du Vercors et le Lac de Monteynard – Avignonet
- Affirmer la vocation administrative et résidentielle des Blais regroupant la Mairie, l'Ecole, la Salle Polyvalente et les espaces sportifs
- Conforter la polarité de La Ville regroupant les espaces fédérateurs situés entre l'Eglise et la Place Saint Agnès du Jardin
- Conserver les silhouettes des hameaux et notamment ceux des Liorats et de la Côte du Crozet
- Perpétuer les ensembles bâtis des Ripeaux



3/ PRESENTATION DU PADD

1

Perpétuer les caractéristiques de Monteynard, commune rurale de la Matheysine



LES OBJECTIFS

Conserver la qualité du cadre de vie et assurer l'insertion des nouvelles constructions

- Définir des règles d'insertion, d'implantation et de volumétrie garantissant l'intégration des nouvelles constructions – elles pourront être différenciées en fonction des secteurs de la commune et de la nature des constructions
- Encourager la rénovation du bâti ancien en permettant son adaptation aux besoins modernes tout en préservant les qualités intrinsèques
- Permettre aux équipements d'intérêt collectif et de services publics de se distinguer dans le paysage communal
- Veiller à l'harmonie des espaces verts et des clôtures afin de garantir un aspect qualitatif entre le domaine public et les espaces privés



3/ PRESENTATION DU PADD

1 Perpétuer les caractéristiques de Monteynard, commune rurale de la Matheysine



LES OBJECTIFS

Conserver le patrimoine Monteynardon

- Identifier et protéger le patrimoine vernaculaire communal composé d'éléments liés au passé rural de la commune (fontaines, bassins, four banal, pont à bascule, chapelle du cimetière, les tunnels ...)
- Perpétuer les constructions anciennes témoignant de l'histoire de la commune et définir des prescriptions visant à préserver les caractéristiques conférant un intérêt à l'édifice (notamment les constructions avec des pignons à redents ou pas de moineau)



3/ PRESENTATION DU PADD

1

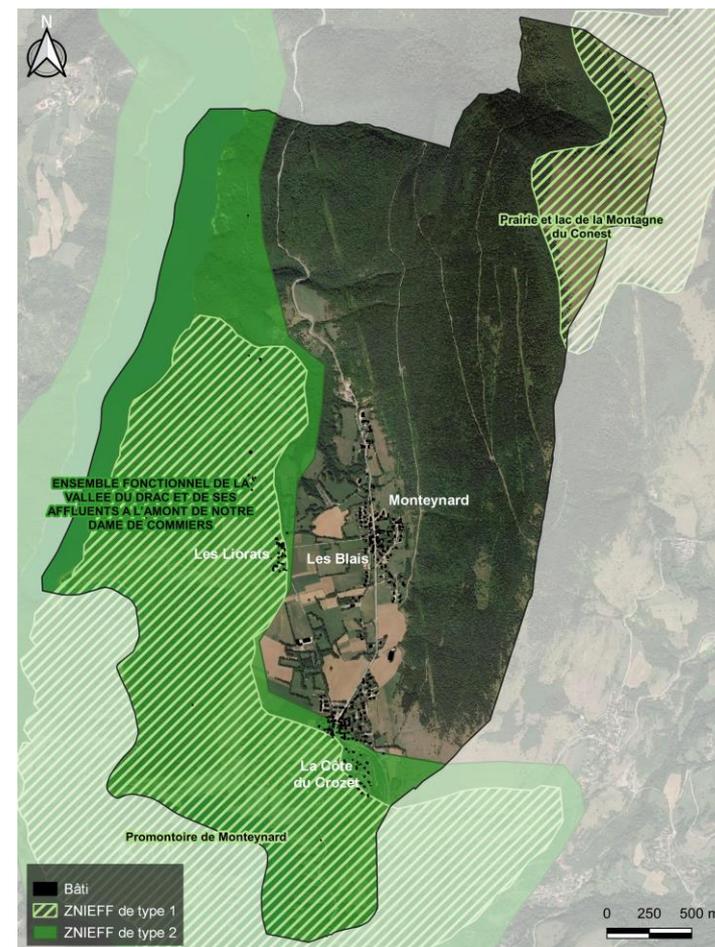
Perpétuer les caractéristiques de Monteynard, commune rurale de la Matheysine



LES OBJECTIFS

Préserver les milieux naturels sensibles et la biodiversité de Monteynard

- Préserver les milieux diversifiés favorables au développement d'espèces végétales et de la faune notamment les ZNIEFF de type 1 et 2 localisées sur les coteaux des Lacs de Notre Dame de Commiers et de Monteynard – Avignonet ainsi qu'au sommet de la Montagne du Conest
- Maintenir les pelouses sèches localisées sur le plateau agricole
- Maintenir les corridors écologiques fonctionnels identifiés au Sud de la Côte du Crozet et au Nord des Ripeaux
- Préserver les milieux aquatiques et leurs espaces de fonctionnement pour leurs rôles écologiques et paysagers
- Préserver et entretenir les forêts présentes sur la commune en lien avec le programme forestier
- Assurer la perméabilité du territoire pour les déplacements de la faune au carrefour entre Matheysine et Trièves



Localisation des ZNIEFF
Commune de Monteynard (38)

3/ PRESENTATION DU PADD

1

Perpétuer les caractéristiques de Monteynard, commune rurale de la Matheysine



LES OBJECTIFS



Inscrire l'aménagement du territoire communal dans une démarche d'urbanisme durable et de transition énergétique

- Encadrer les projets de production énergétique à partir de ressources renouvelables et l'installation de dispositifs techniques sur les constructions pour limiter les émissions de gaz à effet de serre
- Préserver les haies bocagères
- Conserver des espaces végétalisés à l'échelle de la parcelle afin de faciliter la gestion des eaux pluviales et bénéficier de leur rôle de régulateur thermique

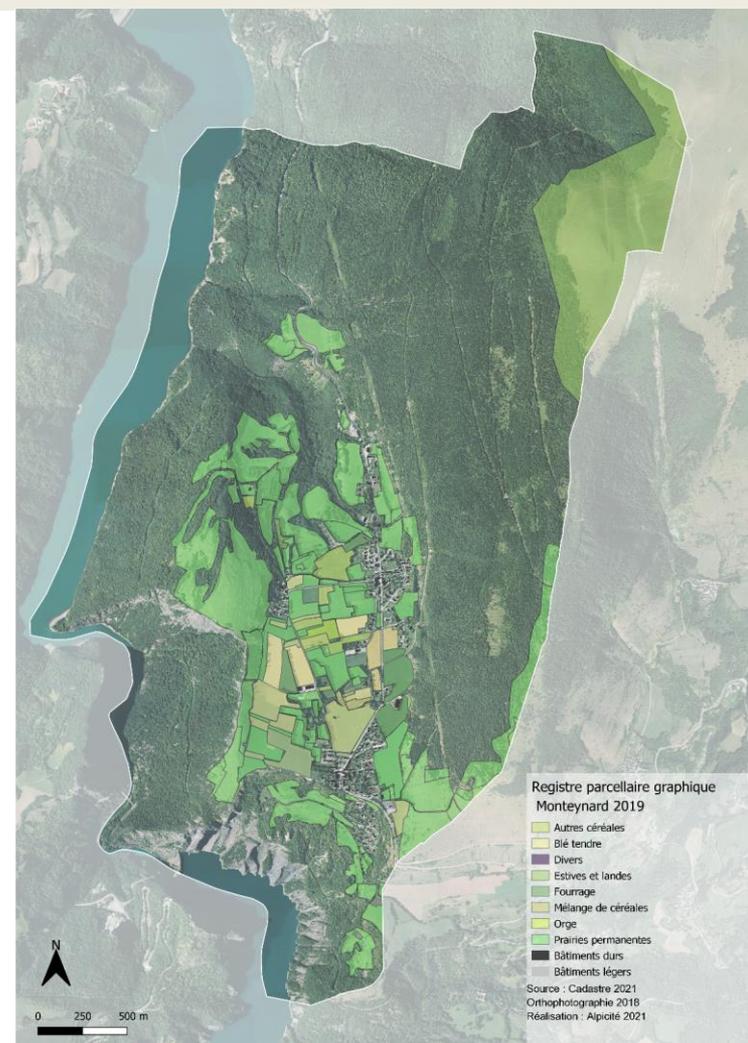
3/ PRESENTATION DU PADD

2 Agir pour le maintien de la vitalité communale



LES CONSTATS

- Une dynamique reposant sur de nombreux équipements publics, un tissu associatif diversifié et des activités économiques orientées vers l'agriculture et l'artisanat
- Des terres agricoles principalement localisées sur le plateau
- Un développement démographique conditionner par la présence d'activités économiques et une vie de village dynamique
- Un potentiel touristique lié aux lacs sous exploité



3/ PRESENTATION DU PADD

2 Agir pour le maintien de la vitalité communale



LES OBJECTIFS

Anticiper les besoins en services et équipements nécessaires à l'aménagement et au développement de la commune

- Conforter et développer les équipements collectifs et les services publics notamment l'école source d'attractivité et de vitalité
- Accompagner la requalification de l'espace sportif situé à proximité de la salle polyvalente
- Prévoir un développement urbain en adéquation avec les ressources (eau potable notamment) et les capacités du territoire (assainissement, défense incendie, ...)
- Assurer la protection des biens et des personnes au regard des risques naturels identifiés à Monteynard
- Favoriser le développement des communications numériques dans tous les aménagements, travaux et constructions futurs



3/ PRESENTATION DU PADD

2 Agir pour le maintien de la vitalité communale



LES OBJECTIFS

Perpétuer les activités économiques existantes et permettre le développement de nouvelles

- Maintenir les activités économiques présentes sur la commune : restauration, artisanat, services administratifs, ...
- Mettre en œuvre les conditions adaptées au développement de nouvelles activités économiques compatibles avec les espaces résidentiels
- Aménager un espace convivial à la Ville (café associatif, bibliothèque, ...)
- Favoriser le développement du télétravail avec des espaces dédiés et des aménagements numériques performants



3/ PRESENTATION DU PADD

2

Agir pour le maintien de la vitalité communale



LES OBJECTIFS



Conforter l'activité agricole pour son rôle économique et paysager

- Permettre aux bâtiments agricoles de se conforter, se développer et se mettre aux normes
- Autoriser l'installation de nouveaux bâtiments agricoles
- Autoriser la diversification de l'activité agricole dans le respect du cadre réglementaire en vigueur
- Protéger les terres agricoles de qualité et notamment les grands tenements, les surfaces situées à proximité des bâtiments agricoles, les surfaces irriguées, les terres peu pentues, ...
- Veiller au maintien des accès agricoles
- Préserver de toutes constructions certaines terres agricoles à fortes valeurs et sensibles sur le plan paysager notamment dans les entrées de bourg et proche des habitations
- Veiller à l'intégration paysagère et architecturale des constructions et installations agricoles



3/ PRESENTATION DU PADD

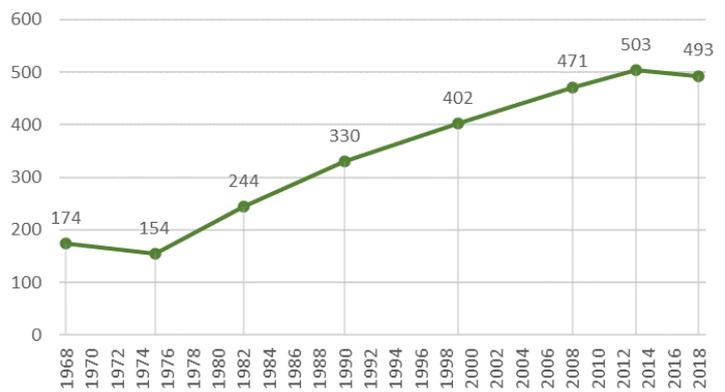
3 Promouvoir un développement équilibré, modérant la consommation d'espaces et pérennisant l'armature villageoise



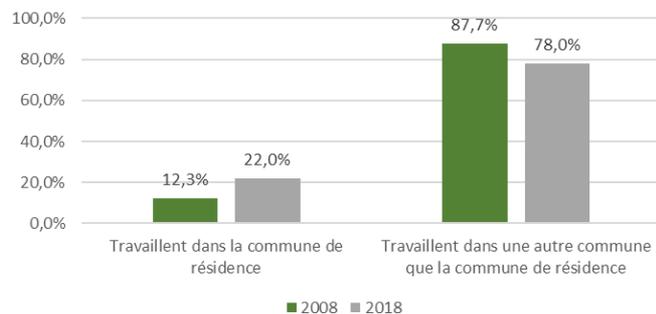
LES CONSTATS

- Depuis une décennie stagnation démographique et vieillissement de la population
- Une consommation de 1,72 hectares pour la réalisation de 31 logements entre 2012 et 2021 (densité de 18 lgt/ha). Soit une consommation annuelle de 1 722 m² pour la production de logements
- Une architecture récente qui concourt à une banalisation du paysage communal
- Un territoire dépendant de la voiture individuelle
- Une desserte routière concentrée sur le plateau de Monteynard

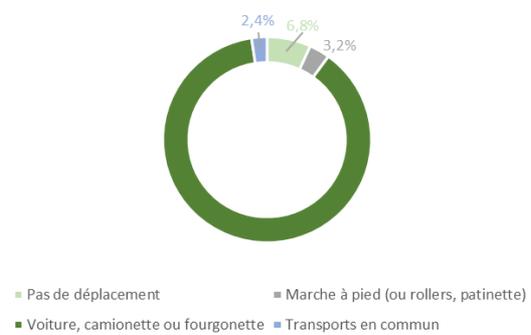
Evolution de la population entre 1968 et 2018



Evolution du lieu de travail des actifs ayant un emploi et résidant dans la zone



Part des moyens de transports utilisés pour les déplacements domicile/travail



3/ PRESENTATION DU PADD

3

Promouvoir un développement équilibré, modérant la consommation d'espaces et pérennisant l'armature villageoise



LES OBJECTIFS

Organiser le développement démographie et urbain de la prochaine décennie

- Accueillir une cinquantaine de nouveaux habitants soit entre 20 et 25 logements supplémentaires environ
- Maintenir l'offre de logements accessible aux ménages aux revenus modestes
- Poursuivre l'effort de modération de la consommation d'espace en s'inscrivant dans les objectifs de la Loi Climat et Résilience et en limitant la consommation d'espaces en extension des parties actuellement urbanisées. Cet objectif conduit à une réduction de la consommation d'espaces en extension de l'urbanisation d'au moins 50% à l'horizon 2033 par rapport à la décennie passée.
- Favoriser la densification des espaces déjà bâtis
- Atteindre une densité de l'ordre de 20 logements par hectare
- Encourager la réhabilitation des logements vacants
- Autoriser l'évolution et le confortement des habitations existantes isolées sans compromettre l'activité agricole et/ou la qualité paysagère des sites

3/ PRESENTATION DU PADD

3

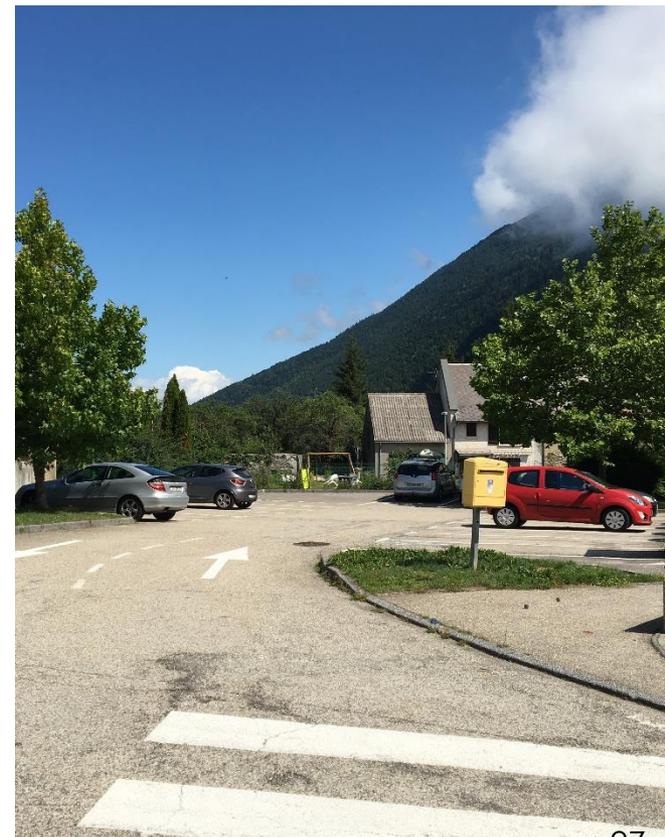
Promouvoir un développement équilibré, modérant la consommation d'espaces et pérennisant l'armature villageoise



LES OBJECTIFS

Mettre en œuvre des conditions de déplacement et stationnement adaptées et sécurisées

- Conforter et développer les aires de stationnement dans les hameaux et notamment à la Ville, aux Blais et à proximité de l'école
- Entretien et développer les cheminements doux notamment entre les Liorats et la salle polyvalente, la Ville et la salle polyvalente...
- Anticiper les besoins en stationnement en définissant une réglementation adaptée à la nature des projets (construction neuve, amélioration/mutation de l'existant), la destination de la construction et aux différents secteurs de Monteynard
- Conforter et développer les aires de covoiturage notamment à proximité de la salle polyvalente, au parking de la Ville, ...
- Aménager et agrandir le parking du point de vue de part et d'autre de la route
- Encadrer l'utilisation du site du point de vue par les camping-cars





3/ PRESENTATION DU PADD

Légende :

1/ Perpétuer les caractéristiques de Monteynard, une commune rurale de la Matheysine

- Conforter l'organisation territoriale actuelle :**
 - Le fond de vallée lacustre
 - Les coteaux boisés
 - Les pelouses et pâturages de haute altitude
- Maintenir les points de vue remarquables et ouverts
- Affirmer la vocation administrative et résidentielle des Blais
- Conforter la polarité de la Ville
- Conservier les silhouettes des hameaux
- Perpétuer les ensembles bâtis
- Protéger le patrimoine vernaculaire
- Préserver les milieux naturels sensibles et la biodiversité :**
 - Les ZNIEFF de type 1
 - Les ZNIEFF de type 2
 - Les pelouses sèches
 - Les corridors écologiques
 - Protéger la ressource en eau
 - Préserver les haies bocagères

2/ Agir pour le maintien de la vitalité communale

- Accompagner la requalification du secteur de la salle polyvalente
- Protéger les terres agricoles de qualité
- Conforter et développer les bâtiments agricoles existants
- Aménager un espace convivial à la Ville
- Conforter le restaurant panoramique

3/ Promouvoir un développement équilibré, modérant la consommation d'espace et pérennisant l'armature villageoise

- Favoriser la densification
- Développer les cheminements doux (tracé de principe)
- Conforter et développer les aires de covoiturage
- Aménager et agrandir le parking du point de vue

Fond de plan : Carte IGN
 Bâti
 Route



3/ LA SUITE...

Printemps 2022



Automne 2023

RÉUNION PUBLIQUE N°2

SAMEDI 05 MARS 2022



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

Commune de Monteynard
142 Rue des Blais
38770 MONTEYNARD

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL ALPICITE
05200 Embrun
Tél : 04 92 46 51 80
Mail : contact@alpicite.fr
Site internet : www.alpicite.fr